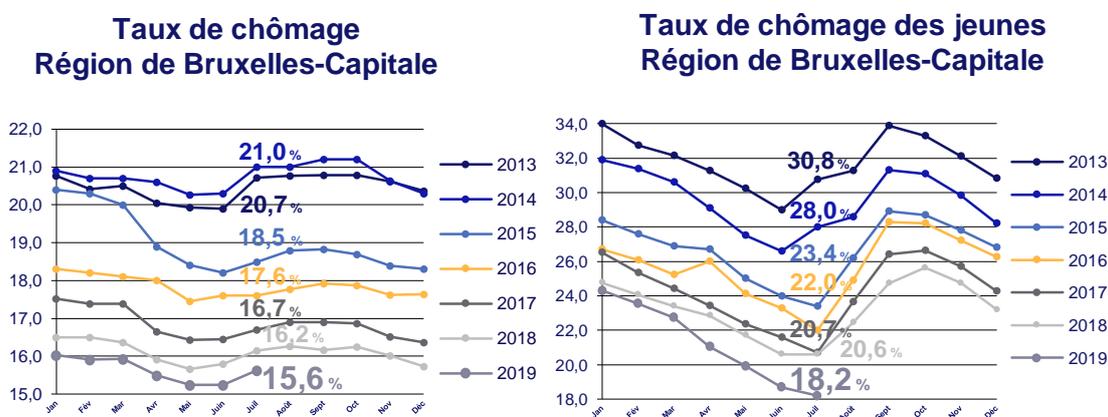


Bruxelles : en 6 ans de baisse continue, le chômage des jeunes a été divisé par deux

Le chômage des jeunes, en baisse continue depuis 74 mois, passe pour la première fois sous la barre des 7000 jeunes. Il atteint un taux de 18,2%. Depuis 2013, le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a été divisé par deux puisqu'il a baissé de 50,2% (-7.034).

Bruxelles compte 6.971 jeunes chercheurs d'emploi, soit 922 de moins que l'an dernier (-11,7%). Bruxelles compte au total 87.735 chercheurs d'emploi, soit un taux de chômage de 15,6%. Cette 57e baisse successive du chômage correspond à une diminution de 2.938 personnes par rapport à 2018 (-3,2%). En comparaison avec le mois de juillet 2013, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 23.477 unités, soit une baisse de 21,1% en 6 ans.



Évolution annuelle

Chômage RBC	Chômage des jeunes
-2.938 personnes	-922 personnes

Évolution du taux de chômage

Fin juillet 2019, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,6% (14,8 % pour les hommes et 16,6% pour les femmes). En juillet 2018, le taux de chômage s'établissait à 16,2%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2017 de 2,0% par rapport à l'année précédente (+1,3% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin juillet 2019, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 87.735 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 2.938 personnes par rapport à l'année précédente (-3,2%).

On compte au cours du mois de juillet 10.673 entrées dans le chômage (8.911 réinscriptions et 1.762 nouvelles inscriptions) contre 8.543 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 2.130 personnes (+2,5%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – juillet 2018

	juillet 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	87.735	100,0%	2.130	2,5%	-2.938	-3,2%
Catégorie						
DEDA ¹	59.898	68,3%	967	1,6%	-3.714	-5,8%
Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.263	3,7%	-430	-11,6%	-307	-8,6%
Autres DEI	24.574	28,0%	1.593	6,9%	1.083	4,6%
Sexe						
Hommes	45.336	51,7%	974	2,2%	-1.887	-4,0%
Femmes	42.399	48,3%	1.156	2,8%	-1.051	-2,4%
Age						
- 25 ans	6.971	7,9%	-196	-2,7%	-922	-11,7%
25 - 49 ans	56.391	64,3%	1.885	3,5%	-2.549	-4,3%
50 ans + ²	24.373	27,8%	441	1,8%	533	2,2%
Durée d'inoccupation						
- 1 an	31.264	35,6%	1.050	3,5%	-1.118	-3,5%
1 - 2 ans	12.498	14,2%	443	3,7%	-968	-7,2%
2 ans +	43.973	50,1%	637	1,5%	-852	-1,9%
Niveau d'études						
Faible ³	55.849	63,7%	883	1,6%	-4.026	-6,7%
Moyen	17.868	20,4%	410	2,3%	-290	-1,6%
Élevé	14.018	16,0%	837	6,4%	1.378	10,9%
Usagers du CPAS	12.273	14,0%	433	3,7%	-1.153	-8,6%
Taux de chômage						
Total	15,63		+0,38		-0,52	
Hommes	14,82		+0,32		-0,62	
Femmes	16,60		+0,45		-0,41	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 59.898 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 3.263 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 24.574 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 87.735 DEI inscrits en juillet 2019,

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

12.273 CE sont usagers du CPAS (soit 14,0% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 6.971 jeunes DEI, 1.759 sont usagers du CPAS, soit 25,2%.

On constate une diminution de -5,8% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-307 unités, -8,6%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a augmenté de 4,6% sur une base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – juillet 2019

		juillet 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		6.971	100,0%	-196	-2,7%	-922	-11,7%
Catégorie	DEDA	2.196	31,5%	-53	-2,4%	-370	-14,4%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	2.353	33,8%	-316	-11,8%	-265	-10,1%
	Autres DEI	2.422	34,7%	173	7,7%	-287	-10,6%
Sexe	Hommes	3.740	53,7%	-191	-4,9%	-526	-12,3%
	Femmes	3.231	46,3%	-5	-0,2%	-396	-10,9%
Durée d'inoccupation	- 1 an	4.762	68,3%	-209	-4,2%	-550	-10,4%
	1 - 2 ans	1.269	18,2%	12	1,0%	-282	-18,2%
	2 ans +	940	13,5%	1	0,1%	-90	-8,7%
Niveau d'études	Faible	3.812	54,7%	-132	-3,3%	-782	-17,0%
	Moyen	2.731	39,2%	-72	-2,6%	-143	-5,0%
	Élevé	428	6,1%	8	1,9%	3	0,7%
Usagers du CPAS		1.759	25,2%	3	0,2%	-321	-15,4%

Source : Actiris

On compte 6.971 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une diminution du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 196 unités (-2,7%). Sur une base annuelle, on observe une diminution du chômage des jeunes (-922 DEI, soit -11,7%) par rapport au mois de juillet 2018. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 20,6% en juillet 2018 à 18,2% en juillet 2019, affichant donc une baisse de 2,4 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de juillet 2019, Actiris a reçu un total de 22.666 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres d'emploi reçues comprenant, outre les offres reçues directement par Actiris, les offres reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi, mais également les offres reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 7.223.

Total des offres d'emploi reçues par Actiris en juillet 2019 :
22.666



REPRISE DE BASE DE DONNEES EXTERNES

Durant le mois de juillet 2019, Actiris a reçu directement 2.814 offres d'emploi. Ceci correspond à une diminution de 84 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 968 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une diminution de 422 unités par rapport à l'année passée. Enfin, en juillet 2019, Actiris a traité 855 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une diminution de 5,4% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'infos :

Jan Gatz
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : www.actiris.be